

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CONSTANTINE
AVIS DE CONSULTATION OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 13/SDFS/DAL/SA/2022

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Constantine à l'adresse :

Route Nationale N°05 complexe polygone Constantine

Lance un avis de consultation ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la :

**« REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT
DES CABLES A FIBRES OPTIQUES »**

Le présent projet est constitué de deux lots comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance de Génie Civil (Km/art)
01	Travaux de Génie Civil et pose câble FO (projet SU): Localités de BIR LAKRATES & BOULEGUENAFED.	7.200
02	Travaux d'assainissement liaison FO Bureau de poste de BENI YAAGOUB	0.8

Eligibilité des candidats :

La participation La participation à la présente consultation nationale ouverte exige de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'hydraulique ou les travaux publics, titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N°109209 et/ou les entreprises spécialisées dans le domaine de l'installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques, titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N°109214 , selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANADE CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelles.

NB : Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 17.

Nonobstant des dispositions de l'article 15 du présent CCAG, les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs aux paliers cités ci-dessus, ainsi que la déclaration sur l'honneur de visite des lieux telle qu'elle est demandée dans l'article 12 du présent CCAG.

Si plusieurs certificats de qualification dans le domaine de l'hydraulique et /ou travaux publique sont présentés par les entreprises dans le cadre du groupement, le certificat de qualification la plus élevée sera pris en considération lors de l'évaluation des offres.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent se présenter à la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Constantine sise à : **Route Nationale N°05 polygone Constantine Département Achats et Logistique** pour retirer le cahier des charges contre paiement de **deux mille (2 000.00) DA** non remboursable au niveau de l'agence bancaire BNA FILALI compte recette

N° : 001 008 500 300 000 107/03

Les offres doivent être composées :

Le dossier administratif (un (01) original plus le dossier en format électronique (CD)), l'offre technique (une (01) originale plus l'offre en format électronique (CD)) et l'offre financière (une (01) originale plus l'offre en format électronique (CD)) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention «dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE CONSTANTINE
Consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales
N°13/SDFS/DAL/2022
« Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optiques »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Dépôt des offres :

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La date de retrait des cahiers des charges est prévue à partir de la date de parution sur le site Web d'Algérie Télécom

La durée de préparation des offres est de **dix (10) jours** à compter de la date de la 1^{ère} parution sur le site web d'Algérie Télécom.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour à partir de la date de parution sur le site Web d'Algérie Télécom, de 8 heures à 13 heures.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres à **13h00** à l'adresse suivante : **Route Nationale N° : 05, complexe polygone Constantine (salle de réunion)**

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

La validité des offres est de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date de dépôt des plis.